



# Challenge Inter Clubs FSGT

Dimanche 2 Décembre 2018

Tirs de la Saint Nicolas la Fête de Noël des Archers FSGT

À l'Arc Club de Strasbourg Salle du bon pasteur

## REGLEMENT

Le challenge Inter Clubs FSGT d'Alsace / Franche Comté qui est en fait la fête de Noël des archers FSGT se déroulera pour cette saison 2018 - 2019 avec le règlement suivant :

Salle accessible dès 8h15                      Greffe 8h30                      1<sup>er</sup> départ 9h / 9h15

TIRS en 2 PARCOURS de 6 cibles maximum (groupes et répartition établis suivant le NB d'inscriptions)

1- groupes de Jeunes + Adultes    2- groupes de Poussins + Enfants    3- CH1/CH2

\* effectués sur blasons animaliers à une distance variable et inconnue, pour  
Poussins/Enfants : 5 à 15m                      Jeunes/Adultes : 10 à 15m

\* blasons animaliers comportant 2 zones de marquage de points

1) zone "tué" 15 points                      2) zone "blessé" 10 points                      en dehors = paille 0 pt

\* 2 parcours = en 1 volée de 3 flèches sur la cible, en A/B/C- D/E/F puis on passe à la cible suivante,

\* par groupes tournants sur les cibles :

Au départ : chaque groupe se met en face d'une cible : 1er groupe : cible 1, = 2<sup>e</sup> : groupe cible 2 etc... s'il y a plus de 6 groupes, les suivants se mettent en attente en 7, 8, 9<sup>ème</sup> position, selon le cas...

\* comptabilisation des points : afin de donner les mêmes chances à tous les archers / clubs, des points de handicap sont défalqués des résultats individuels pour les catégories suivantes ;

Arc à poulies : -50 pts                      C4 : -30pts                      C3 : -20pts

- 1) Challenge INTER CLUBS Club au plus grand total des 3 meilleurs résultats Adultes / Jeunes
- 2) Challenge INTER CLUBS Poussins /Enfants par équipe de club aux 3 meilleurs résultats
- 3) Challenge INTER CLUBS Archers Handicapés au meilleur résultat

**Pendant le décompte des résultats, une animation permettra de remporter un trophée supplémentaire.**

Tout litige est réglé souverainement par les arbitres de la rencontre qui établiront les résultats.

La réglementation technique fédérale de tir à l'arc est à respecter.

Les archers se placent **sur le pas de tir avec seulement 4 flèches marquées.**

Tout archer doit **présenter sa licence FSGT** de l'année en cours à son enregistrement à l'arrivée.

Inscriptions aux tirs :    Poussins/Enfants/Jeunes 3.-    Adultes 5.-

**Remise des Challenges Inter Clubs FSGT vers 12h45 /13h**

**L'ACS propose un repas de midi qui sera servi après la remise des prix et le pot apéritif**

Blanquette de veau, pâtes + Café + dessert - Hors Boissons    10 euros / pers.

**Date limite d'inscription IMPERATIVE Vendredi 23 Novembre 2018**

Inscriptions avec le règlement ( tirs + repas ) par chèque bancaire à l'ordre de l'ACS

Les inscriptions sont regroupées par club et transmises à [arc\\_strasbourg@yahoo.fr](mailto:arc_strasbourg@yahoo.fr)

Le règlement par chèque devra être fait par groupement club et remis le jour de la compétition

*Tout archer par son inscription déclare se conformer aux modalités et règlement fixés ci-dessus*